



La ville de GONESSE (95) recrute pour sa Maison des Arts (Conservatoire à Rayonnement Communal)
MUSIQUE - DANSE - THEATRE - ARTS PLASTIQUES

Un référent handicap (h/f)

Contexte :

La Maison des Arts (Conservatoire à Rayonnement Communal) est un lieu dynamique de formation et de partage artistique. Elle met en œuvre la politique culturelle de la Ville, participe à la politique d'intégration sociale et se place comme centre de ressources. L'établissement favorise les pratiques en amateur tout en s'inscrivant dans le réseau départemental, régional et national.

Dans le cadre du projet d'établissement, vous serez chargé de :

- Déterminer les meilleures conditions d'accueil des élèves et envisager les aménagements à mettre œuvre ceci en étroite collaboration avec la famille (orientation de l'élève).
- Organiser le suivi pédagogique des élèves au sein du cursus ou de leurs projets personnalisés (constitution d'un dossier de suivi pédagogique de l'élève)
- Participer aux rencontres de l'élève et de sa famille avec les enseignants impliqués dans la démarche.
- Animer des réunions d'équipe, de concertations pédagogiques concernant les élèves en situation de handicap (compte-rendu).
- Adapter ou réadapter le parcours d'enseignement artistique en fonction des besoins évolutifs des élèves.
- Créer des liens avec les usagers, vous êtes l'interlocuteur privilégié de l'élève, de sa famille et des professionnels.
- Informer et guider les professionnels notamment en termes de réflexions sur les adaptations pédagogiques (objectifs d'apprentissages, moyens mis en œuvre, modes d'évaluation, matériels, humains, logistiques...)
- Participer à l'animation de différents ateliers au sein de la MDA mais également dans le cadre des partenariats (IME, HDJ de Gonesse ...)

Vous êtes :

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant ou d'un Diplôme d'état de professeur de musique et du permis B
- Titulaire d'un cursus de formation dans l'accompagnement des publics en situation de handicap
- Capacité à mettre en place des dispositifs pédagogiques innovants
- Capacité à prendre une part active au dynamisme culturel du territoire et de la Maison des Arts
- Capacité à s'investir dans des missions de Service public

De plus, certaines compétences pourront faire l'objet de formation complémentaire.

La maîtrise de la législation relative aux personnes handicapées est indispensable

Emploi d'assistant d'enseignement artistique à temps non complet (12h hebdomadaires, animation d'ateliers et coordination des projets) - Rémunération statutaire + Régime indemnitaire + prime annuelle + prime de service public + CNAS

Prise de poste au 1^{er} septembre 2026

Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) à :
Monsieur le Maire,
Mairie de Gonesse, 66 rue de Paris 95500 Gonesse,

Ou par mail à musique.danse@mairie-gonesse.fr